

## Raymond Thamin (1857-1933) : Mémoires du recteur de l'académie de Bordeaux dans la Grande Guerre

<http://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/raymond-thamin-1857-1933-memoires-du-recteur-de-lacademie-de-bordeaux-dans-la-grande-guerre/>

Scrutant le passé en quête d'informations sur la faculté de droit de Bordeaux pendant la Grande Guerre, l'historien ne peut qu'être interpellé par la découverte d'une figure méconnue qui fut pourtant une personnalité publique importante dans l'histoire de la Troisième République. En effet, Raymond Thamin, recteur de l'académie de Bordeaux pendant la Grande Guerre, est un intellectuel ayant eu une carrière exceptionnellement brillante. Élève de l'école normale supérieure (1877), agrégé de philosophie (1880), docteur ès lettres avec une thèse sur *Saint Ambroise et la morale chrétienne au iv<sup>e</sup> siècle* (1896), maître de conférences à la faculté de lettres (1884) et professeur au lycée Condorcet de Lyon (1894), auteur notamment d'un ouvrage en philosophie de la pédagogie intitulé *L'éducation et le positivisme*, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, et d'un recueil d'*Extraits de moralistes français*, devenu un classique connu de tous les lycéens, il est ensuite suppléant de Jean-Félix Nourrisson à la chaire d'histoire de la philosophie moderne au Collège de France (1895 à 1898) puis professeur à la Sorbonne après avoir été élu à l'Académie française en remplacement de son ancien maître Émile Boutroux. Parallèlement à sa vie d'enseignant et de savant, il fut aussi un haut fonctionnaire de l'Université, d'abord en tant que recteur de l'académie de Rennes (1900) puis de Bordeaux (1904), où il exerça pendant dix-huit ans, avant d'être appelé par le ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, à occuper le poste de directeur de l'enseignement secondaire dans le gouvernement du Bloc national (1922).

La fonction de recteur qu'il occupe pendant la guerre est une création napoléonienne qui suit de peu la loi fondamentale du 10 mai 1806 fondant l'Université. Son rôle est alors de représenter le pouvoir central et de se mettre au service des ambitions éducatives et politiques de l'Empereur au sein de sa circonscription qu'est l'Académie. Ses missions consistent à assister aux examens des facultés, à délivrer les diplômes et à entendre les rapports des doyens, des proviseurs et des principaux sur l'état de leur établissement. Il dirige aussi l'administration en veillant à la discipline et aux dépenses et il surveille les établissements lors de ses visites ou les fait surveiller par les inspecteurs d'Académie. Les prérogatives du recteur évoluent ensuite au gré des nombreux régimes successifs que connaît la France au xix<sup>e</sup> siècle. Sous le Second Empire, Napoléon III fait de l'enseignement supérieur un enjeu important pour les recteurs. La circulaire du 15 septembre 1854 insiste sur ce rôle spécifique et s'adresse à eux dans ces termes : « Vous marchez à la tête des facultés qui forment votre cortège, dont vous surveillez personnellement les travaux, dont vous dirigez les délibérations. Vous participez à la rédaction de leurs programmes ; vous assistez, toutes les fois que vous le jugez convenable, à leurs actes publics [...]. Cette position toute nouvelle que la loi vous a faite vous impose l'obligation de travailler sans relâche à entretenir le foyer de lumière remis à votre garde ».

Après la conquête de la Troisième République par les républicains en 1879, le conseil académique se laïcise en excluant les évêques, les prêtres, les préfets et les membres du monde judiciaire qui y siégeaient jusqu'alors. La fonction de recteur se républicanise et la plupart d'entre eux sont désormais d'anciens enseignants du supérieur qui ne cessent de rappeler les valeurs de liberté et d'égalité qui doivent animer

l'école républicaine. La loi du 10 juillet 1896 consacre ainsi les missions du recteur dans l'enseignement supérieur et le place en président du conseil de l'Université nommé par l'État. Tutelle du pouvoir central sur l'Université, le recteur, issu de ses rangs, apparaît toutefois comme un défenseur des facultés et, s'il est toujours chargé de veiller à la bonne marche des études, au respect des textes officiels, à la vérification du budget et des comptes, il tente de réaliser les projets des enseignants par ses contacts auprès des élites régionales et nationales. Défenseur de son Académie auprès des bureaux parisiens plutôt qu'agent du ministère envoyé en province, il joue ainsi un rôle majeur dans la modernisation et la dynamisation des facultés. Fort de ses prérogatives, Raymond Thamin est l'exemple même du recteur soucieux de défendre les projets de son Académie auprès de l'administration centrale. Il n'est toutefois pas le plus acquis au principe de laïcité et défend des positions conservatrices en faveur d'un enseignement classique empreint de tradition et de morale chrétienne.

Pour tenter de cerner plus précisément la pensée de ce professeur et administrateur érudit ayant, selon les termes des éloges funèbres qui lui rendent hommage, œuvré à « l'élévation morale et intellectuelle de la jeunesse par l'enseignement », l'investigateur doit alors plonger dans la bibliographie de Raymond Thamin et dans l'examen des ouvrages, des revues et des nombreuses coupures de presse dans lesquels il est fait mention de son implication dans les œuvres sociales et dans les nombreuses manifestations académiques et culturelles auxquelles il est associé. Cette enquête permet ainsi d'entrer dans les cercles intellectuels et politiques d'un Bordeaux cosmopolite, de parcourir les salles de classe et les amphithéâtres où le recteur donne des conférences, présente des expositions, ou de siéger en tant que membre d'un jury d'examen. Poursuivant l'exploration livresque et archivistique, le chercheur porte son regard sur les témoignages et les réflexions du recteur de Bordeaux contenus dans ses deux ouvrages : *L'Université et la Guerre* (1916) et *la Pédagogie de guerre* (1920). À la lecture de ces sources historiques, Raymond Thamin apparaît comme un fonctionnaire dévoué qui engage son éloquence, son savoir et sa foi dans les combats de la Première Guerre mondiale, ceux de l'arrière, sur le front intellectuel de la « guerre du droit ». Poussant plus loin l'analyse des événements historiques au prisme de ces mémoires d'un recteur en guerre, cet article entend donner une vision de ce que furent les combats de l'académie de Bordeaux pendant le conflit, pour mieux éclairer le rôle de la faculté de droit dans le cadre d'une politique qui l'englobe et la dépasse.

Au moment où la guerre éclate, Raymond Thamin est déjà reconnu par ses contemporains comme un universitaire accompli et un recteur zélé de stature nationale et internationale. Outre ses ouvrages savants, il est connu pour avoir été le premier en France, grâce au concours des professeurs et médecins du comité girondin de l'Alliance d'hygiène sociale, à fonder deux écoles pour enfants « anormaux » atteints de troubles du comportement. Son nom apparaît également dans la presse nationale, car sa fonction de recteur l'amène à côtoyer les plus hauts responsables politiques dont le président de la République, Armand Fallières, lors de sa venue dans le midi en 1907. Dans les premiers mois du conflit, alors que le gouvernement est en exil à Bordeaux pour fuir une possible invasion de Paris par l'armée allemande, il se tient à côté du ministre de l'Instruction publique, Albert Sarraut, lors de son discours pour la rentrée solennelle des lycées devant les doyens et les professeurs de l'Université dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Raymond Thamin voyage beaucoup pour donner des conférences et des communications sur la morale et la pédagogie : au Canada et aux États-Unis (1902), en Italie (1903 et 1911), en Belgique (1905 et 1910) et à Londres (1906). Dans le cadre des relations internationales, il est surtout célèbre pour avoir œuvré au rapprochement entre la France et l'Espagne en participant à

l'édification de la Casa Vélasquez et en créant l'Institut français de Madrid en 1909. Par ailleurs, la même année, il prononce des discours en faveur de l'union fraternelle entre la France et l'Écosse devant les délégués étrangers venus assister aux fêtes franco-écossaises à Bordeaux. Pionnier de la diplomatie culturelle, il contribue en 1917 à la diffusion de la propagande auprès des [neutres](#) en accompagnant les académiciens espagnols venus en mission en France. À la même époque, peu de temps après l'engagement des États-Unis dans le conflit, il reçoit solennellement le directeur de l'enseignement de l'État de New York, M. Finley, à l'université de Bordeaux pour favoriser les [échanges](#) d'étudiants et de professeurs nouvellement alliés. Apôtre du rayonnement de la France à l'étranger, il est également membre de l'Institut de coopération intellectuelle et administrateur de la Maison de France à Londres. Or, ces actions, qui peuvent paraître mondaines par rapport aux sacrifices des soldats sur le front, sont néanmoins décisives dans une guerre où la propagande de masse est une arme de persuasion capitale. Elles sont aussi essentielles pour la construction de la paix et les futures relations entre les vainqueurs au sein du [nouvel ordre mondial](#).

Les combats de Raymond Thamin se poursuivent encore sur d'autres fronts de l'arrière, notamment pour le maintien de l'enseignement et le soutien moral des populations en guerre. Salué pour son engagement constant dans le conflit, la presse ne manque pas de rappeler comment il fut profondément affecté par la perte de l'un de ses six fils, Henri, sergent pilote-aviateur, cité à l'ordre du jour de l'armée, mort pour la France le 11 octobre 1915, et aussi de son frère, commandant ayant repris du service lors de la mobilisation, et de ses deux neveux, Marcel, lieutenant d'artillerie tué en 1914, et Jacques, lieutenant-aviateur, tué dans un combat aérien en 1917. Malgré ces douloureuses épreuves, la guerre est l'occasion pour le recteur de montrer combien il est attaché à son Académie. Dans *L'Université et la Guerre*, deux articles parus d'abord à la *Revue des deux mondes* avant d'être publiés en un ouvrage, il livre un récit de « comment, dans l'Université, on a su mourir, [et de] comment elle-même a su vivre ». Dédié à la mémoire de son fils, cet opuscule est le témoignage des efforts et des sacrifices imposés à l'ensemble des membres de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Dès les premières lignes, Raymond Thamin rappelle que « ce ne sont plus seulement des espérances, mais des talents dans toute leur floraison qui sont fauchés ». En effet, « de plus de 42000 en janvier 1914, le nombre des étudiants des universités est tombé, en décembre de la même année, aux environs de 10000, et c'est à peine s'il se maintient autour de ce chiffre. Encore, les étudiantes et les étrangers représentent presque la moitié de ce total. Il y a donc 32000 étudiants en moins. Ceux-là se battent », écrit-il alors.

Il rend également hommage aux professeurs qu'il a connus et qui sont morts au feu, tel le professeur de droit civil de la faculté de droit de Bordeaux, [Gustave Chéneau](#) : « engagé volontaire à quarante-cinq ans, quand votre vie laborieuse vous apportait des fruits bien gagnés, vous dont les pacifiques travaux de juriste et la douce physionomie ne laissaient pas deviner l'ardeur patriotique et le futur héroïsme ». Raymond Thamin s'attache alors à montrer le sérieux et la bravoure des hommes d'études partis sur le front qui continuent de s'instruire et qui lisent « leurs livres souvent souillés de terre par les obus, ou la nuit dans le voisinage des rats ». La figure du professeur, écrit-il, « comprend et fait comprendre autour de lui le sens et la grandeur des événements qu'il vit. Il éprouve d'y être mêlé une fierté et comme une jouissance d'ordre esthétique et moral tout à la fois ».

Après les nombreux témoignages et lettres d'instituteurs et de professeurs illustrant le récit des événements tels qu'ils ont été vécus par le corps enseignant sur le front, le recteur de Bordeaux fait état des mobilisations de ceux restés à l'arrière. Il évoque les difficultés rencontrées pour assurer les cours et les examens et relate les malheurs d'étudiants soldats qui tentent de poursuivre leurs cursus en dépit de la

mobilisation. Il prend l'exemple tragique d'un sergent de dix-huit ans, Marcel Ferrette, qui présente son baccalauréat « entre deux coups de feu » et explique comment, alors qu'il est reçu à l'écrit et à l'oral malgré une semaine terrible dans les tranchées, il regagne le front le soir même et y meurt le surlendemain. Il expose ainsi toutes les conséquences du conflit sur l'enseignement et décrit comment la guerre modifie l'ensemble des programmes scolaires dans toutes les disciplines et comment la vie universitaire suit le rythme des mobilisations, des retours de blessés, des permissions : « l'auditoire de certains cours est impressionnant : des mutilés et de jeunes veuves, de vraies mutilées elles aussi, qui viennent chercher les moyens de refaire leur vie ». Il consacre ensuite un chapitre aux œuvres de guerre et détaille l'ensemble des gestes du quotidien en faveur des soldats, des prisonniers, des blessés, des exilés. Lui-même émettra plusieurs circulaires, dont une invitant tous les élèves et étudiants à saluer les mutilés de guerre à chaque fois qu'ils les croiseront pour exprimer leur marque d'affection et de reconnaissance. Il évoque aussi les classes qui ont lieu en Alsace, dans les régions envahies et dans les camps de prisonniers en Allemagne pour démontrer la vigueur des idées françaises.

Il développe ensuite l'idée que la France, par la mobilisation de ces intellectuels dans la « guerre du droit », mène une véritable « croisade philosophique ». Il rappelle l'ensemble des voyages effectués par les étudiants et les professeurs en dehors des frontières nationales et tous les efforts de la « politique étrangère » des universités pour accroître le prestige de la culture française et convaincre le monde du bien-fondé de sa lutte malgré leur manque de moyens matériels et humains. Il signale à son lecteur que « la politique prévoyante des universités (françaises) a abaissé la barrière des formalités coûteuses qui jusqu'ici faisaient souvent reculer les étrangers. Les universités allemandes, poursuit-il, ont choisi le même moment pour se fortifier par des mesures vexatoires contre l'invasion de la clientèle étrangère, afin de pouvoir dire sans doute qu'elles écartent ceux qui ne viennent plus à elles ». L'esprit de revanche contre les universités allemandes nourrit donc l'ensemble de ses écrits. Fervent patriote et inébranlable défenseur de l'Union sacrée, lui qui critiquait pourtant l'influence des thèses socialistes sur l'esprit des jeunes femmes lorsqu'il était membre du jury d'examen de l'agrégation du secondaire en 1906, reconnaît qu'il faut désormais « regarder à deux fois avant de médire les uns des autres », évoquant « les chefs de ceux qu'on appelait les syndicalistes [et qui] sont morts les premiers ». Il conclut son ouvrage sur ces mots : « Université n'a jamais aussi fortement signifié union, union de tous ceux qui la composent à quelque titre, soldats et civils, hommes et femmes, maîtres et élèves, depuis les grands semeurs d'idées-forces jusqu'à la fillette de l'école de hameau qui a fait, en tricotant, sa campagne d'hiver. [...] Union sacrée dans l'Union sacrée, qui lui survivra comme elle l'a précédée, qui fait de l'Université une des institutions les plus robustes et les plus harmonieuses du pays, une force non seulement pour la paix, mais pour la guerre, qui lui a donné de se mesurer avec les devoirs les plus divers et d'apparaître, en face d'eux, comme une grande personne morale ».

Après-guerre, Raymond Thamin livre à nouveau ses mémoires d'un recteur en guerre dans l'ouvrage *Pédagogie de guerre*. Il y relate l'histoire de son Académie et y expose l'ensemble des lettres qu'il a reçu du front en réponse de son adresse à destination des professeurs et instituteurs de son académie mobilisés. Il récapitule le contenu des circulaires qu'il a émises concernant les enterrements de soldats, les [bibliothèques](#) de guerre, les appels à l'emprunt, les œuvres en faveur des prisonniers et la réponse des Alliés au président Wilson, véritable « déclaration des droits des nations » qu'il souhaite placer au centre d'une leçon d'histoire afin « que les élèves sachent [...] que quelque chose de grand [...] s'est passé qui engage l'avenir et promet une Europe meilleure ». Il y présente encore sa réponse amère aux doléances formulées par les universités de Leipzig et de Heidelberg à propos de l'expulsion des savants et des bibliothécaires allemands de l'université de Strasbourg.

Convaincu que la victoire est celle de la science, du génie français et de la civilisation latine sur la sauvagerie et la barbarie allemande, Raymond Thamin prêche pour le renforcement de la culture classique au sein des programmes scolaires. Fervent défenseur de la tradition et vouant un culte à l'Antiquité, il rétablit l'enseignement obligatoire du latin lorsqu'il est nommé directeur de l'enseignement secondaire et s'attire pour cela les attaques de la presse socialiste. Pris dans les débats entre droite et gauche sur la question des programmes scolaires, il est critiqué pour son rejet de l'école unique, son conservatisme et sa défense de l'enseignement religieux. Il est alors dénoncé comme étant un réactionnaire peu soucieux de l'application du principe de laïcité, un « recteur à la mode de Bretagne » selon le quotidien *La Lanterne* qui le fustige en ces termes : « Que l'Académie des pseudosciences morales accueille cet adversaire de l'école laïque, soit. Que le gouvernement du Bloc national et ultramontain le maintienne en place, soit encore. Mais que Thamin consente à demeurer – jusqu'à 75 ans – dans une grande Académie du sud-ouest, le chef de cet enseignement sans Dieu qu'il combat si âprement, voilà qui donne une singulière idée de sa logique et de sa sincérité. La santé de l'âme du sieur Thamin paraît décidément fort compromise, en dépit de sa croyance à la Sainte-Trinité. Ayez, monsieur Thamin, la franchise de démissionner d'une Université que vous trahissez, et sollicitez le poste d'inspecteur général des Frères Ignorantins ! Votre fonction s'accordera du moins avec vos sentiments ». Le programme de l'enseignement secondaire qu'il met en place en 1922 est finalement abandonné après la victoire du Cartel des gauches en 1924. Raymond Thamin est alors contraint de quitter son poste, mais revient à ses premières passions et enseigne la morale et la science de l'éducation à la faculté des lettres de Paris. Il y enseigne jusqu'en 1932 et décède moins d'un an après sa mise à la retraite.

Les écrits de guerre de Raymond Thamin témoignent ainsi de l'engagement des intellectuels et des universitaires partis sur le front ou restés à l'arrière. Ses mémoires montrent, en outre, comment la pensée française en guerre est dominée par la propagande patriotique qui inonde toutes les sources du savoir et particulièrement le droit et la science juridique. De la réquisition des locaux de la faculté de droit par le gouvernement en exil à Bordeaux à l'évocation des étudiants et des professeurs morts pour la France - dont la figure de celui qui est porté en héros pour son sacrifice sur les champs de bataille, le civiliste Gustave Chéneaux - Raymond Thamin rend compte des bouleversements matériels et humains de l'enseignement universitaire, dont l'enseignement du droit, lequel devient le symbole des valeurs à défendre contre l'ennemi. Ses récits et ses actions diplomatiques font aussi échos aux mobilisations des professeurs de droit partis à l'étranger pour convaincre les neutres d'entrer dans le conflit aux côtés des Alliés, à l'image de l'internationaliste parisien [Albert Geouffre de La Pradelle](#), parti en pleine guerre donner une série de conférences aux États-Unis pour favoriser le rapprochement entre les universités. Le recteur de Bordeaux ne manque pas non plus de faire état de la baisse des effectifs d'étudiants et de professeurs et de l'absence de moyens des facultés à un moment où le rayonnement de la science, notamment la science juridique, devient un enjeu de la diplomatie culturelle française. Il loue, dès lors, l'arrivée en plus grand nombre des [étrangers](#) et des [étudiantes](#) au sein de l'Université. Ces dernières, bien que moins nombreuses à la faculté de droit que dans les autres facultés de Bordeaux, parviennent à faire leur place malgré les réticences des milieux académiques et judiciaires et à s'imposer comme des figures importantes de la science juridique, telles l'avocate Vogée-Davasse, qui prête serment en 1915, et la future avocate Manon Cormier, l'une des premières étudiantes de la faculté de droit de Bordeaux, diplômée d'une licence en droit à l'âge de vingt ans en 1916.

Les récits des événements rapportés par Raymond Thamin dévoilent aussi les souffrances et les sacrifices imposés à tous dans le cadre d'une guerre totale. *L'Université et la Guerre*, ouvrage qui prend le parti de soutenir le moral des populations en même temps qu'il constitue une source historique, apparaît

finalement comme le témoignage d'un homme endeuillé qui relate ses propres combats pour se convaincre, peut-être, de la nécessité des sacrifices que les événements lui imposent. La réitération de ce procédé après-guerre, par la publication de *Pédagogie de guerre*, qui est une répétition de la démonstration de ses engagements et des actions des élèves, des étudiants, des instituteurs et des professeurs de son Académie dans le conflit, renforce cette valeur cathartique des écrits de Raymond Thamin. Il révèle comment sa fonction est devenue une planche de salut sur laquelle il s'est appuyé pour transcender ses malheurs et poursuivre sa lutte contre l'ennemi. En effet, une fois ses combats terminés, son rôle de recteur achevé, son programme de directeur de l'enseignement secondaire critiqué puis abandonné, son enseignement terminé, ses raisons de vivre s'éteignent. Toutefois, malgré ces engagements remarquables dans le conflit, il ne faudrait pas méconnaître le fait que la diffusion de son patriotisme au sein des grandes revues nationales lui a apporté une réelle notoriété qui lui permit d'entrer au gouvernement du Bloc national auprès du ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, futur ambassadeur du régime de Vichy auprès du Saint-Siège. Bien que cette ascension de carrière au poste de directeur de l'enseignement secondaire fût courte, elle semble lui avoir assuré une voie privilégiée pour occuper une chaire à l'Académie française et à la faculté des lettres de la Sorbonne. Ainsi, il semble que la guerre a pu être l'occasion d'accroître les mérites et la carrière de ceux qui défendent les valeurs les plus conservatrices au sein d'une République qui passe de l'état de droit à l'état de guerre.

**Antoine Sené, docteur en droit, institut de recherches Montesquieu**

---

## Indications bibliographiques

« M. Thamin à l'Institut ou un recteur à la mode de Bretagne », *La Lanterne : journal politique quotidien*, 27 mai 1922, p. 1.

Bréhier Émile, « Portraits contemporains : M. Raoul Thamin », *Revue politique et littéraire*, 1922, p. 431-433.

Charle Christophe, « Thamin (Raymond), note biographique », *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris – Dictionnaire biographique 1909-1939*, Publications de l'Institut national de recherche pédagogique, 1986, 2-2, p. 205-206.

Condette Jean-François, « Le recteur d'académie et la lente construction de l'Instruction publique en France (1808-1940) », dans *Carrefours de l'éducation*, vol. 2, n° 26, 2008, p. 7-24.

Thamin Raymond, *L'Université et la Guerre*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1916, 165 p.

—, *Pédagogie de Guerre*, Librairie Hachette, 1920, 176 p.